

tait : « C'est qu'en cette chère Université, M. Colin, avec ses vues sûres et profondes sur notre pays, avait aperçu une source féconde de progrès et de développement, pour la conservation de notre foi et de nos traditions. Nous devons, en grande partie, à son action douce et ferme, à son prestige et à son action personnelle sur le corps universitaire, la période d'harmonie et de paix qui a succédé à la phase des divisions et des luttes d'autrefois ».

Avant même que la philosophie eût reçu à Montréal son installation distincte, M. Colin avait posé à Rome ce qu'il appelait « le couronnement de tout l'édifice » par la fondation du Collège Canadien. On sait que ces collèges nationaux que les catholiques ont à Rome, sont destinés à recevoir les étudiants ecclésiastiques qui, en même temps qu'ils vont suivre les cours des universités romaines, se forment aux vertus sacerdotales dans la maison où ils demeurent.

Avant d'établir ce collège, M. Colin s'entoura de toutes les garanties de la prudence ; il consulta d'abord l'épiscopat canadien dont